

Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine
Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée

Les espaces des communautés religieuses en Europe occidentale et méridionale
(XI^e-XVIII^e siècles)

Colloque SAMMC/LA3M, 30 mai-2 juin 2024.

Aix-en-Provence, MMSH et amphithéâtre de la Manufacture

Le LA3M et la SAMMC s'associent, avec le soutien de la ville d'Aix-en-Provence, pour organiser le XII^e congrès de la SAMMC.

Ce congrès portera sur les communautés religieuses (monastères, couvents, prieurés) et leur(s) espace(s). Le terme « espaces » s'entend dans toute sa polysémie : il s'agit aussi bien d'espaces vécus, matériels, que d'espaces représentés.

La notion d'espaces implique celle de délimitation : des études récentes ont montré que la question de la clôture et de sa matérialisation prenait de l'importance à la fin du haut Moyen Âge. Essentielle pour des communautés qui se veulent « hors du monde », la clôture n'est cependant pas aussi simple qu'il n'y paraît en théorie, et sa traduction matérielle reste souvent bien difficile à cerner. La question se pose de façon nouvelle pour les ordres mendiants, comme pour tous les établissements qui choisissent de s'implanter en territoires urbains notamment après la réforme tridentine (dont un certain nombre d'établissements féminins).

A travers la clôture, au sens propre, comme au figuré, c'est la question des relations entre religieux et laïcs qui apparaît, mais aussi au sein des religieux, entre ceux auxquels la clôture s'applique strictement et ceux qui, par leur fonction, sont amenés à se déplacer au-delà de cette limite.

Au sein des établissements, différents espaces peuvent être appréhendés, en fonction des activités qui s'y déroulent (lieux de prières, de méditations, dortoirs, réfectoires, ateliers, celliers, *etc.*). La multiplicité des activités des religieux impose une organisation spatiale, parfois pensée dès l'origine de l'établissement, parfois aménagée au fur et à mesure de ses transformations. Elle implique aussi la question de la circulation (et son autorisation ou non) entre les différents espaces. Ces espaces et les fonctions qui leur sont dévolues peuvent être appréhendés grâce à l'architecture, et à sa reconstitution, mais aussi grâce au matériel et aux diverses installations retrouvées sur place.

L'étude des espaces dévolus aux morts, religieux comme laïcs, enterrés dans un cimetière ou bénéficiant d'une inhumation privilégiée à l'intérieur de l'église ou d'un des bâtiments claustraux, éclaire aussi le rapport entretenu par la communauté avec son cadre de vie et le monde extérieur.

Au-delà de la clôture, les espaces des établissements religieux sont divers : territoire environnant, possessions proches ou lointaines. La question concerne par conséquent aussi la gestion de ce territoire, son agrandissement par l'acquisition de nouvelles entités, sa structuration et sa valorisation (mise en culture, aménagements divers), les relations que la communauté entretient avec ses dépendances (granges, prieurés), la mise au point d'instruments d'administration et de gestion du territoire qui constituent également des éléments de représentation et de conception, par les religieux, de leur espace et de son organisation.

Il nous paraît important d'envisager ces questions sur le long terme, de la fin du haut Moyen Âge à la fin de l'époque moderne, afin de prendre en compte les transformations des établissements religieux comme les nouvelles créations, les solutions apportées à différentes époques aux questions d'organisation et de gestion des espaces. La pluralité des sources et des matériaux permettra de documenter l'ensemble des espaces des communautés religieuses définis plus haut.

Les participants sont invités à présenter une communication offrant, au-delà des nécessaires cas d'étude, une mise en perspective et des éléments de synthèse.

Les thèmes retenus sont les suivants :

1/ La relation des moines au monde

La question de la relation au monde est au cœur même de la vie monastique qui se veut en retrait, à l'écart, du moins jusqu'à la fondation des Ordres Mendians qui au contraire font le choix de vivre en lien étroit avec le monde, dans les villes alors en pleine croissance. Mais que la vie religieuse soit fondée sur la règle bénédictine ou non, la clôture s'impose à toutes les communautés autant que de nécessaires contacts avec le monde extérieur, notamment pour l'approvisionnement de la communauté et la gestion de ses biens périphériques ou plus lointains.

Les sources écrites, comme les textes normatifs (règlements, constitutions, coutumiers, statuts, déclarations sur la Règle) et, selon les cas, les décisions capitulaires conventuelles et prises lors des chapitres généraux, ainsi que les fouilles menées dans ces établissements monastiques et dans les bâtiments qui en dépendent, permettent d'apporter des clés de compréhension essentielles au fonctionnement de ces espaces.

On insistera sur la longue durée afin de privilégier et de mesurer les adaptations réalisées face à des temps de crises et de réformes internes (l'on pensera aux étroites et strictes observances clunisiennes et cisterciennes ainsi qu'aux nouvelles réformes modernes telles que Saint-Vanne et Saint-Maur, La Trappe de Rancé...) et on sera attentif aux conséquences de la spécificité de la clôture monastique féminine dans les créations et réformes (Bénédictines du Calvaire, Annonciades célestes, Bénédictines du Saint-Sacrement...).

2/ L'espace des morts

Les morts occupent une place très importante dans les monastères ou les couvents, qu'il s'agisse des membres de la communauté, de leurs serviteurs ou de laïcs ayant souhaité être inhumés au plus près de l'église monastique. Il s'agit d'un phénomène bien connu qui prit une grande ampleur notamment en milieu clunisien au Moyen Âge. Plus tard avec l'apparition des ordres mendiants au sein des villes, les couvents accueillent en leur cimetière un grand nombre de laïcs créant une forte concurrence avec les églises paroissiales. En fonction du statut des défunts ou des établissements, les inhumations occupent divers lieux : église, cloître, salle capitulaire ou encore cimetières qui leur sont destinés.

La fin du Moyen Âge et les Temps modernes sont marqués par l'entrée croissante des morts dans le sous-sol des églises de certains couvents, surtout urbains. Des chapelles latérales renferment des sépultures familiales, qui peuvent être liées à des chapellenies, ou les sépultures collectives de confréries. Les nefs, d'abord livrées aux élections de sépultures privilégiant certains autels ou les bénitiers, sont ensuite quadrillées de rangées de caveaux familiaux ou commun. Les cimetières conventuels peuvent disparaître.

Parmi les questions pour les Temps modernes figure la volonté de certains ordres de fortement réduire les sépultures, un choix dont le succès pourra être apprécié dans des études régionales ou nationales. Le *distinguo* entre chapelle funéraire de fondation et de concession est-il observé, ainsi que la tentative post-tridentine d'interdire le chœur aux sépultures de laïcs ? *Quid* des tombeaux et de leur emplacement par rapport aux caveaux ? Le XVIII^e siècle pose question : apparemment certains couvents maintiennent un nombre important d'inhumations, d'autres déclinent. La déclaration royale de mars 1776 restreignant drastiquement les inhumations dans les lieux de culte, en dehors de Paris, est-elle appliquée et quelles en sont les conséquences ? Que deviennent les restes humains lors des ventes de couvents supprimés par la Commission des réguliers et surtout au titre des biens nationaux ?

Il s'agira par des études de cas bien documentées, par l'archéologie comme par les textes, de mettre en évidence les différents espaces funéraires des établissements religieux et de montrer les changements intervenus dans leur organisation et leur hiérarchisation au fil des siècles.

3/ La place et l'organisation des activités dans le monastère et ses possessions

Le monastère se doit de vivre en autarcie. C'est le fruit du travail des moines qui, en théorie, les fait vivre. Le monastère s'appuie sur un domaine foncier souvent très étendu dans lequel de nombreuses activités ont pour but d'apporter des rentes au monastère. Ces activités sont menées par les moines et par les convers. Au sein de l'enclos monastique, la vie très réglée des moines alterne temps de prières et activités quotidiennes, comme l'entretien des jardins, la cuisine, le repas, l'hôtellerie...

Le monastère est un lieu de production alimentaire. Les activités de pêche, la gestion des cheptels bovins, ovins, la production de vin, de bière, de pain... s'y développent dans des lieux spécifiques, dépendant de l'abbaye et qui sont bien souvent situés hors de l'enceinte de l'établissement religieux. Outre la production alimentaire, la production de biens artisanaux, nécessaires au fonctionnement de l'abbaye ou du monastère, s'y développe, comme les forges, les moulins, les pressoirs, les tuileries, les tanneries...

Les sources matérielles, iconographiques, les annales et chroniques diverses mais aussi les règlements restés souvent manuscrits, en particulier à l'époque moderne, rappellent quels sont les espaces spécifiques de ces activités économiques monastiques et les rapports au monde extérieur qu'ils entraînent. L'analyse des espaces à l'intérieur des enclos monastiques eux-mêmes devront faire l'objet d'une attention particulière.

4/ Le rôle de l'architecture

Les exigences d'une vie communautaire régulière en conformité avec les préceptes qui régissent les activités collectives et individuelles dans et autour de l'édifice ou des édifices culturels imposent une organisation d'espaces adaptés. De nombreux facteurs permanents et évolutifs ont une incidence sur la forme, le dimensionnement et la configuration ou reconfiguration du bâti, tels que le mode et rythme de la vie, la topographie et l'environnement naturel et anthropique du site, la fermeture et ouverture sur l'extérieur, la circulation entre les différents bâtiments et leur dévolution à différentes activités, la gestion de l'eau, etc.

Les contributions mettront en évidence, par des études de cas faisant appel au croisement des approches archéologiques et de l'étude des sources écrites, les particularités de la relation intime

entre ces enjeux et le cadre architectural. Une attention particulière sera portée aux évolutions ou aux modifications du bâti, en particulier dans le cadre de réformes monastiques.

5/ Le territoire monastique hors de l'enceinte

L'espace des religieux, c'est aussi tout le territoire qui leur appartient, mais qui se situe hors de la clôture ou de l'enceinte des bâtiments principaux. Plus ou moins étendu, continu ou morcelé, cet espace constitue un apport en ressources pour l'établissement, qu'il convient d'exploiter et d'organiser. Pour gérer ce territoire, les religieux ont dû y implanter des bâtiments destinés à accueillir ceux qui séjournaient sur ces terres parfois éloignées, à engranger les productions agricoles ou à organiser des activités artisanales ou pré-industrielles. C'est ainsi que les possessions monastiques se sont pourvues de granges, véritables outils d'exploitation agricole et d'emprise sur un territoire, qui prennent une grande importance dans certains ordres, comme chez les Cisterciens. Parallèlement sont également apparus des instruments de gestion administrative de ces territoires, comme les cartulaires, permettant la transmission de la mémoire de ces possessions, mais constituant également des éléments de représentation de cet espace.

Les sources écrites apportent des informations de premier ordre sur ces espaces « hors les murs », mais il est nécessaire de les confronter à l'apport de l'archéologie, qui vient documenter l'emplacement et l'usage de granges ou de territoires exploités de manière agricole ou artisanale.

Les contributeurs sont invités à présenter une communication d'une vingtaine de minutes ou un poster qui sera complété par une présentation de cinq minutes.

Le colloque se déroulera sur trois jours (six sessions) du 30 mai au 1^{er} juin, suivis d'une excursion le 2 juin.

Merci d'envoyer vos propositions de communication et de poster, accompagnées d'un résumé d'environ 1000 caractères et d'un bref CV à congresSAMMC2024@gmail.com avant le 15 juillet 2023.

Comité scientifique :

Anne Baud, professeur d'archéologie médiévale, Université Lyon II, ARAR UMR 5138

Régis Bertrand, professeur émérite, Aix-Marseille Université

Gerardo Boto i Varela, professeur titulaire d'histoire de l'art à l'Université de Gérone

Christine Gadrat-Ouerfelli, chargée de recherches au CNRS, UMR 7298 LA3M

Andreas Hartmann-Virnich, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie du Moyen Âge, Aix-Marseille Université, UMR 7298 LA3M

Fabrice Henrion, conservateur régional-adjoint, DRAC de Normandie – service régional de l'archéologie (site de Rouen), UMR 6273 CRAHAM

Daniel-Odon Hurel, directeur de recherches au CNRS, UMR 8584 LEM

Michel Lauwers, professeur d'histoire médiévale, Université de Nice, UMR 7264 CEPAM

Elisabeth Lorans, professeur d'archéologie médiévale, Université de Tours, UMR 7324 CITERES

Federico Marazzi, Università Suor Orsola Benincasa, Napoli, Dipartimento di Scienze Umanistiche, Laboratorio di Archeologia Tardoantica e Medievale

Nathalie Molina, Inrap, UMR 7298 LA3M

Fabienne Ravoire, Inrap, UMR 6273 CRAHAM

Carlo Tosco, professore ordinario di storia dell'architettura Politecnico di Torino, Dipartimento Interateneo di Scienze, Progetto e Politiche del Territorio (DIST)

Comité d'organisation :

Sandrine Claude, Ville d'Aix-en-Provence, UMR 7298 LA3M

Christine Gadrat-Ouerfelli, chargée de recherches CNRS, UMR 7298 LA3M

Bénédicte Guillot, Inrap, UMR 6273 CRAHAM

Anne Mailloux, maître de conférences, Aix-Marseille Université, UMR 7298 LA3M

Virginie Mari, Université d'Aix-en-Provence, UMR 7298 LA3M

Nathalie Molina, Inrap, UMR 7298 LA3M

Ingrid Propson-Escalier, UMR 7298, Université d'Aix-en-Provence, UMR 7298 LA3M

Fabienne Ravoire, Inrap, UMR 6273 CRAHAM